

Le 15 novembre 2024

Par courriel

M^e Carolina Rinfret
Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 5211

Télec. : 514 289-2007

C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

Objet : Rapport de suivi des activités d'achat du Distributeur de l'année 2023
Suivi administratif de la décision D-2014-205

En suivi administratif de la décision D-2014-205 et pour les fins du plan d'approvisionnement 2023-2032, veuillez trouver ci-joint les rapports suivants :

1. Suivi sommaire des activités d'achat du Distributeur 2023;
2. Suivi détaillée des activités d'achat du Distributeur 2023 (**document confidentiel**);
3. Suivi détaillé des activités d'achat du Distributeur 2023 par contreparties (**document confidentiel**).

À cet effet, le Distributeur souligne que le document n° 2, mentionné ci-avant, est confidentiel pour une période de trois mois suivant le dépôt du suivi, et ce, conformément notamment aux décisions D-2007-44, D-2011-162 et D-2014-205. Le présent suivi est toutefois habituellement déposé au 30 avril de chaque année, faisant en sorte que la confidentialité de ce document est habituellement levée vers le 31 juillet. Comme le Distributeur a malencontreusement omis de le déposer au 30 avril 2024 et que le délai de trois mois est, en date de la présente, dépassé, il propose à la Régie de lever la confidentialité de ce dernier dès maintenant.

Le Distributeur maintient néanmoins le caractère confidentiel du rapport *Suivi détaillé des activités d'achat du Distributeur 2023 par contreparties* après la période 3 mois établie dans la décision D-2007-44 et dépose donc ce dernier sous pli confidentiel.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Joelle Cardinal*

JOELLE CARDINAL

p.j.